

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°42 du 28 septembre 2012

PARTIE TEMPORAIRE

Armée de l'air

Texte n°18

CIRCULAIRE N° 3313/EOAA/EM 20.601/BFO

portant sur les œuvres littéraires inscrites au programme de français des concours d'admission au cours de l'école militaire de l'air en 2014.

Du 5 juillet 2012

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR : *état-major des écoles d'officiers de l'armée de l'air ; bureau « formation des officiers ».*

CIRCULAIRE N° 3313/EOAA/EM 20.601/BFO portant sur les œuvres littéraires inscrites au programme de français des concours d'admission au cours de l'école militaire de l'air en 2014.

Du 5 juillet 2012

NOR D E F L 1 2 5 1 6 4 0 C

Texte abrogé :

Circulaire n° 1523/DEF/DRH-AA/EOAA/EM/BFO du 13 septembre 2011 (BOC N° 5 du 27 janvier 2012, texte 20).

Référence de publication : BOC N°42 du 28 septembre 2012, texte 18.

Les thèmes et œuvres littéraires retenus au programme de français des concours d'admission au cours de l'école militaire de l'air en 2014 sont :

- thème 1 : « Résister ou subir ? »,

œuvre associée : Alexandre SOLJENITSYNE, *Une journée d'Ivan Denissovitch* ;

- thème 2 : « La figure féminine »,

œuvre associée : Nathaniel HAWTHORNE, *La lettre écarlate*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,
commandant les écoles d'officiers de l'armée de l'air,*

Gilles MODÉRÉ.